



OBJECTIFS : Assurer la prévention incendie, entretenir les équipements de sécurité, alerter les secours, porter secours aux victimes, et éteindre un feu.

Durée :

10 jours (70 heures) sur 2 semaines.

Lieu de la formation :

En centre.

**CONTENU DE LA FORMATION****DURÉE DE VALIDITÉ DE 3 ANS**

- **Prévention des incendies :**
 - Identifier les risques d'incendie dans les bâtiments.
 - Mettre en œuvre des mesures préventives pour réduire les risques.
 - Sensibiliser les employés aux comportements sécuritaires.
- **Assistance aux personnes :**
 - Apprendre à évacuer les occupants en cas d'incendie.
 - Gérer les situations d'urgence (premiers secours, évacuation).
- **Utilisation des moyens de lutte contre l'incendie :**
 - Manipuler les extincteurs, les robinets d'incendie armés (RIA), etc.
 - Savoir comment éteindre un début d'incendie.
- **Evaluation**
 - Epreuve écrite : QCM de 30 questions
 - Epreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistre.

Moyens et méthodes pédagogiques : Alternance d'apport théorique et pratique.

Groupe : De 6 à 12 personnes.

Profil du(des) formateur(s) : Formateur(s) agréé(s)
Préfecture de l'Hérault.

Moyen techniques : Salles, mannequins, défibrillateurs, extincteurs et bac à feu.

**Pré-requis &
Public concerné :**

Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.
Être titulaire d'une attestation de formation en secourisme comme PSC 1, SST, ou PSE 1 en cours de validité.
Certificat médical de moins de 3 mois .

Pour accéder
au planning des formations :

CLIQUEZ ICI

Pour plus d'informations
ou pour obtenir un devis :

CLIQUEZ ICI
